

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 3 (1865)
Heft: 27

Artikel: La pêche à la ligne : [1ère partie]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-178100>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

l'Italie à cinq heures ; mais il fait bien chaud, et nous avons dans la troupe quelques jarrets de conscrits qu'il faut ménager, outre qu'il est déjà trois heures ou à peu près. Nouveau conseil de guerre. Il est décidé qu'on ne va pas à Evian, et l'on retraverse Thonon dans un autre sens, pour aller à la place d'armes, pelouse verte et ombragée de noyers, où l'on s'abandonne à toutes les molleses du far-niente. A quatre heures, un rappel nous remet sur pied, et, par un circuit, nous regagnons la ville, que nous retraversons encore en passant devant l'hôtel de ville, la caserne et la sous-préfecture. C'était notre quatrième représentation. A quatre heures et demie *l'Italie* nous emportait de nouveau et nous ramenait sur la rive Suisse, où nous rapportions un bon souvenir de cette belle journée et de la bonne réception de nos voisins de Thonon.

Un membre de l'Etat-major civil.

La pêche à la ligne.

Fantaisie protectionniste présentée à la société protectrice des animaux, siégeant à Yverdon le 6 mars 1865.

Mesdames et Messieurs,

On a défini la pêche à la ligne : Une ficelle qui porte une bête aux deux bouts. Or, l'un des bouts c'est l'asticot ou le ver de terre, tandis que l'autre, c'est le pêcheur.

Il est évident que la bête qui joue le rôle le moins désagréable, c'est cette dernière ; l'autre empalée et noyée tout à la fois, trouve le moyen de cumuler deux genres de mort ; on peut dire qu'elle raffine l'agonie : c'est un luxe que nous ne lui envions pas.

Cependant on peut ajouter que la bête qui tient la ligne, c'est-à-dire le pêcheur, a bien ses tracasseries, et nous nous bornerions à en énumérer quelques-uns :

1° Attraper la crampe au bras et une courbature aux reins sans avoir pris une once de perche, et sans en avoir vu d'autre que celle qu'on tient à la main ;

2° Se sentir des picotements dans le nez et être saisi d'une violente envie d'éternuer, et cela au moment où une pièce de toute beauté pique au bouchon ;

3° Eternuer tout de bon, faire bondir le bouchon sur l'eau, et le poisson dessous, quitte à n'en pas revoir trace de la journée.

4° En ramant, faire jaillir le flot sur son tabac, et au moment où on s'élance brusquement au sauvetage du paquet, voir sa belle pipe d'écume tomber dans l'eau et disparaître à soixante pieds de profondeur.

5° Attraper une crise de faim canine juste entre Estavayer et Vaumarcus et trouver son *boutefat* avalé par un gros brochet qui fretille au fond du bateau.

6° Entendre sur le bord des gamins vous injurier dans votre langue et les voir vous tirer la leur.

7° Piquer un coup de soleil conditionné et être obligé de se faire enfariner la figure par son épouse quand on rentre à la maison. Ici se présentent deux alternatives : Si vous raportez du poisson, elle s'exécute de bonne grâce. Si vous n'avez pas été heureux, vous êtes sûr d'avoir en blé moulu la valeur d'un petit pain dans chaque œil ; il n'y a rien qui cuise comme ça.

8° Être surpris par un coup de Joran devant Grandson et aborder noyé à Champ-Pittet, puis le surlendemain :

Figurer dans la circulaire

Avec éloge mortuaire

Comme fils, frère, époux et père.

9° Perdre son porte-monnaie et n'avoir que des amis riches : ce sont ceux-là qui ne prêtent jamais.

10° Eprouver de la résistance en retirant son ancre, et amener à fleur d'eau un chat sans maître défunt depuis 17 jours.

Tels sont, Mesdames et Messieurs, les principaux déboires qui attendent là ce que nous appellerons la bête du gros bout : et nous sommes certes bien loin d'avoir épuisé la série. Trois mois de pratique, dans un mauvais bateau, et sous le soleil le plus caniculaire qu'il sera possible, vous en apprendront bien davantage.

Il ne faut pas confondre avec la catégorie classique dont nous venons de retracer les vicissitudes, le pêcheur à la ligne biberon. Celui-ci va pêcher sur le pont de Gleyre et n'a pour toute amorce qu'une miette de pain pétrie au bout des doigts. Si vous lui demandez pourquoi il choisit cet endroit, il vous répondra :

1° Que ce pont a l'avantage de n'être pas aussi loin des pintes qu'un esquif voguant à la hauteur de Grandson.

2° Qu'on y pêche du poisson blanc, et que, puisque le vin blanc est le meilleur des vins, il ne voit pas de raison pour que la truite vaille le chevenne et le cormontan, attendu que son estomac n'a jamais pu supporter le rouge, et que d'ailleurs rien ne parfume une sauce de poisson comme une bouteille de vieux Yverne.

La réponse étant quelque peu embrouillée, vous en concluez qu'il demeure à la *plaine*, et qu'il a fait neuf haltes en se rendant à la pêche.

3° Enfin, et c'est là le vrai motif, le pêcheur biberon aime à regarder couler l'eau, parcequ'il se figure que plus il en verra descendre, moins il en restera à Yverdon.

Dans cette physiologie du pêcheur à la ligne nous omettons les catégories suivantes, qui ne présentent pas de caractéristique sérieuse, et qui ne sont pas des espèces du genre, mais simplement des variétés de l'espèce.

1° Le *marécageux*, qui croit pêcher des grenouilles et prend des crapauds ;

2° Le *nabab*, qui amorce des poissons d'or dans un bol de cristal qu'il se hâte de casser sur la tête de son domestique, si celui-ci vient lui annoncer une visite.

3° L'*affamé*, qui ne pêche que d'une main puisqu'il tient toujours du pain et de fromage de l'autre ;

4° Le philosophe, qui cherche du poisson et ne trouve pas la pierre philosophale ;

5° Enfin le pêcheur endurci, qui pêche partout, même en eau trouble.

Si nous voulions parcourir tous les désagréments qui sont familiers à ces quelques variétés, nous n'en finirions pas : qu'il nous suffise de les recommander toutes, et cela sans exception, à la protection de la société, leur caractère essentiellement stupide et inoffensif en faisant des bêtes fort dignes d'intérêt et de pitié !

Passons à la bête du petit bout, soit au ver.

(La fin au prochain numéro.)

Nous aimons à croire qu'à la lecture des vers qui suivent, les partisans les plus frénétiques du traitement à l'eau froide ne pourront s'empêcher de sourire au tableau aussi spirituel que plaisant qu'ils tracent de leurs tribulations.

Traitement hydrothérapique.

Dès le matin, au jour levant,
On sonne à votre appartement :
C'est votre doucheur vigilant
Qui vous aborde en souriant,
Et d'un drap mouillé fraîchement,